

## TABLES DES MATIERES

Résumé Exécutif .....	2
Brève description de la biodiversité de Sao Tomé et Principe .....	3
1. Introduction .....	7
1.1. La Valeur de la Diversité Biologique et des Services Environnementaux.....	9
1.2. Pressions et menaces sur La Diversité Biologique et ses Ressources .....	11
2. Perspective Historique et l'engagement de Sao Tomé et Principe à la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) .....	11
2.1. Politiques Publiques et Cadre Légal .....	12
2.2. La Mise en Oeuvre de la CDB .....	13
3. Buts et Objectifs de la SNPAB .....	15
3.1. Axe Stratégique pour la Conservation de l'Ecosystème Côtier et marin.....	16
3.2. Axe Stratégique pour la Conservation de l'Ecosystème des Eaux Intérieures. ....	17
3.3. Axe Stratégique pour la conservation de l'Ecosystème Forestier.....	18
3.4. Axe Stratégique pour la Conservation de l'Ecosystème Agraire.....	20
3.5. Axe Stratégique pour le Renforcement du Cadre Institutionnel et Légal. ....	21
4. Stratégies .....	23
4.1. Mise en oeuvre, Suivi et Evaluation.....	23
4.2. Détails de la Stratégie de Financement du Cabinet National de Coordination Inséré à l'intérieur du Cabinet de l'Environnement (CNC - CE) .....	25
4.3. Détails de la Stratégie de Financement des Projets.....	25
Références .....	29
ANNEXES .....	30
Annexe I: Isoètes de l'île de Sao Tomé .....	30
Annexe II: Isoètes de l'île de Principe .....	31

## Résumé Exécutif

Sao Tomé et Príncipe est un pays insulaire de petite étendue territoriale, situé sur la côte Ouest du Continent africain. Le pays est pauvre et principalement agricole, spécialisé dans la culture du cacao son principal produit d'exportation. Sa population, d'environ 150.000 habitants, habite en grande partie en milieu rural. L'archipel est le résultat de l'activité volcanique (il y a environ 3 millions d'années). Son relief est accidenté, dont le point le plus élevé (Pic de Sao Tomé) atteint 2.024 m au-dessus du niveau de la mer.



Figure 1: Carte de la Localisation Géographique

Son isolement du continent africain est à l'origine d'une diversité biologique unique, car il abrite des écosystèmes divers, tels que les forêts de nuages, les forêts d'altitude, les forêts de plaine, les forêts secondaires, les forêts "d'ombrage", la forêt sèche, la savane et les mangroves. Les écosystèmes marins et côtiers comprennent des plages de sable marin, les côtes rocheuses et les récifs coralliens.

Des 895 espèces de plantes supérieures connues dans le pays, 134 sont endémiques; il faut encore ajouter les 63 espèces d'oiseaux (25 endémiques) et 9 d'amphibiens (toutes endémiques). Quinze espèces de poissons ont été identifiées.

À l'image des autres pays insulaires, Sao Tomé et Príncipe fait face à plusieurs défis pour atteindre son développement durable: petite étendue territoriale, isolement, vulnérabilité face aux catastrophes naturelles et capacité et moyens pour atteindre les objectifs de

durabilité limités. Le pays reconnaît, néanmoins que l'utilisation durable et la conservation de sa biodiversité sont des atouts importants qui sont étroitement liés au développement.

Le Gouvernement de Sao Tomé et Príncipe a signé la CBD en Juin de 1992, laquelle convention a été ratifiée par l'Assemblée Nationale en Mai de 1998. Avec le soutien d'une *enabling activity grant* du Fonds Mondial pour l'Environnement, le gouvernement de Sao Tomé et Príncipe a conclu en 2004 sa Stratégie sur la Biodiversité et le Plan d'Action sur la Biodiversité (SNPAB). La conclusion de la SNPAB permet de doter le pays d'une stratégie pour la conservation et l'utilisation durable de ses ressources naturelles et la biodiversité. Le processus de l'élaboration de la SNPAB a suivi une méthode participative et interactive au niveau de plusieurs secteurs de la société sao-toméenne.

## **Brève description de la biodiversité de Sao Tomé et Príncipe**

Sao Tomé et Príncipe bénéficie d'une richesse d'espèces et d'endémismes importants, notamment chez les oiseaux, les amphibiens, les chauve-souris, les reptiles, les papillons et les mollusques. La richesse de la biodiversité des îles est reconnue par le monde scientifique, qui considère la forêt tropicale de Sao Tomé et Príncipe comme étant la deuxième, en termes de priorité, concernant le besoin de conservation de l'avifaune, parmi 75 forêts africaines. La flore de Sao Tomé et Príncipe est aussi remarquable: l'île de Sao Tome possède un genre endémique et 87 espèces endémiques. L'île de Príncipe quant à elle, possède un genre endémique et 32 espèces endémiques.

Malgré sa petite étendue territoriale, le pays possède une grande diversité d'écosystèmes, notamment dans le domaine forestier. Un accent particulier doit être mis sur la forêt d'ombrage qui abrite les cultures de cacao, principal produit de l'économie sao-toméenne. La culture cacaoyère exige le maintien de la couverture forestière pour couvrir les plantes de cacao et il a été démontré que cette pratique aide à préserver les hauts niveaux de la biodiversité forestière dans les pays producteurs.

	Iles	Nombre d'Espèces	Endémisme (%)
Mammifères	Sao Tomé	10	30
	Príncipe	5	20
Chauve-souris	Sao Tomé	9	55
	Príncipe	4	50
Oiseaux	Sao Tomé	49	57
	Príncipe	35	54
Reptiles	Total au pays	16	44
Amphibiens	Sao Tomé	6	100
	Príncipe	3	100
Papillons	Sao Tomé	47	38
	Príncipe	42	21
Mollusques	Sao Tomé	39	77
	Príncipe	32	78
Plantes Supérieures	Total no pays	895	15

(Source des Données: SNPAB - Agriculture 2002; Ogonovszky 2003, World Bank 2003).

### **Ecosystème Forestier**

Il existe plusieurs écosystèmes terrestres à Sao Tomé et Príncipe: La Zone de Forêt Humide de Base Altitude (comprise entre le niveau de la mer jusqu'à 800 mètres d'altitude) possède un nombre important d'arbres endémiques. Dans cette zone il y existe quatre sortes de formations végétales: la **Forêt Secondaire**, caractérisée principalement par des espèces exotiques et cultivées et par des espèces pionnières à croissance rapide qui s'y sont naturalisées, la **Forêt d'Ombrage**, composée par des espèces spontanées qui ont été épargnées par le processus d'abatage massif de la forêt originale et par des espèces introduites à des fins d'ombrage sur les plantations de cacao (*Theobroma cacao*) et de café (*Coffea sp.*), la **Savane**, formation édapho-climatique qui occupe une partie de la zone côtière et les **Mangroves** qui se localisent, préférentiellement dans l'embouchure des cours d'eau.

La Zone de Forêt de Montagne occupe toute la zone située entre les 800 et 1400 mètres d'altitude. Elle est caractérisée par une modification de la composition des espèces par rapport aux hauteurs moins élevées, à cause de la diminution de la température avec l'altitude, une plus grande précipitation et l'humidité, brouillards constants et couverture brumeuse considérable, réduisant ainsi les niveaux de luminosité. Prédomine dans cette région un certain nombre d'espèces végétales endémiques.

La Zone de Forêt de Brouillard s'étend entre les 1400 mètres et les 2024 mètres d'altitude. Il y a d'arbres endémiques typiques, dont les épiphytes et les samambaies prédominent, constituant un élément important de la flore jusqu'au sommet. Il existe aussi l'unique espèce de gymnosperme endémique (Le Pin de Sao Tomé) ainsi que la Lobélie géante endémique aussi. Les orchidées, les fougères, les mousses et les lichens y sont aussi très fréquents.

### **Ecosystème des Eaux Intérieures**

Le réseau hydrographique du pays est du genre radial, c'est-à-dire, partant du centre vers la ligne de la côte (Figure 2 et annexes I et II) et est formé par plus de 50 cours d'eau d'une longueur moyenne comprise entre 5 et 27 Kilomètres. Plus de 60% du débit de ces cours d'eau sont localisés dans la partie sud-ouest de Sao Tomé. Un ensemble de petites lagunes se distribuent dans tout le territoire.

Les écosystèmes des eaux intérieures à Sao Tomé et Principe comprennent trois grands groupes selon les conditions de vie y existantes, à savoir: le Groupe des Lotiques, formé par les eaux courantes, tels que les rivières, les ruisseaux, les sources et les autres; le Groupe des Eaux Saumâtres qui se forment à l'embouchure des rivières, c'est-à-dire, à l'intersection entre l'eau douce et l'eau de mer; le Groupe des Lenthiques qui se forment à l'intérieur des eaux stagnées, tels que les marais, les mares et les vases.

### **Ecosystème Côtier et Marin**

Baigné par l'océan Atlantique, le pays dispose d'une zone côtière d'environ 260 km d'étendue et d'une vaste zone économique exclusive. Ils sont nombreux les habitats qui composent l'écosystème côtier formé par des plages, des cotes rocheuses, des estuaires et des littoraux inondés, dans lesquels prédominent diverses formes de vie. La Zone Economique Exclusive est d'environ 160.000 km<sup>2</sup>, avec une productivité estimée entre 2.000 à 7.000 tonnes par an. Cent-cinq espèces de poissons ont été identifiées et la diversité des mollusques est grande, ainsi que des crustacées, des chéloniens et des cétacés.



## 1. Introduction

Sao Tomé et Príncipe sont les deux principales îles du pays-archipel situé dans le Golf de la Guinée. Eloignées de 380 km de la côte occidentale de l'Afrique (0° 25'N de latitude et 6° 20'E de longitude), les îles occupent une étendue de 1.001 km<sup>2</sup> (dont 859 km<sup>2</sup> pour l'île de Sao Tomé et 142 km<sup>2</sup> pour l'île de Príncipe). Les îles font partie d'une ligne volcanique qui comprend Pagalu à Sud-ouest et Bioko à Nordeste, s'étend au continent africain à travers le Mont Cameroun et atteint le plateau du Cameroun et le Lac Tchad, mais elles n'ont jamais été rattachées entre elles ou au continent africain.

Sao Tomé et Príncipe est un pays essentiellement agricole, voué spécialement à la culture du cacao, sa principale culture d'exportation. Le plus grand employeur dans le secteur des services est l'Etat. Il y a une exploitation importante des ressources poissonnières pendant qu'il y a une augmentation de la recherche des ressources forestières pour la construction civile et production du bois. Il existe encore la possibilité de croissance de l'exploitation du pétrole, après la découverte des réserves importantes dans le Golf de la Guinée.

La population de Sao Tomé et Príncipe totalisait 150.000 habitants en 2002 (52% rural). Le taux de croissance annuel est d'1,9% et la densité de population est de 155 habitants km<sup>2</sup>. Environ 54% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Le PIB en 2002 a été de 50 millions de dollars américains (le revenu *per capita* est d'environ US\$ 300). Le pays est hautement endetté et donc dépendant de l'aide externe, notamment envers les pays européens, l'île Formosa (Taiwan) et les organismes multilatéraux de financement.

L'archipel est le résultat de l'activité volcanique plus ou moins ancienne (3 millions d'années). Il possède un relief très accidenté, avec des pics atteignant 1.500 mètres, dont le point le plus élevé est le Pic de Sao Tomé, situé au-dessus du niveau de la mer (voir cartes dans les annexes I et II). La majeure partie du pays se situe, néanmoins, au-dessous des 800 m. La pluviométrie moyenne annuelle est de 2.000 à 3.000 mm par an, pouvant atteindre les 7.000 mm par an au niveau des forêts de brouillard.

L'isolement par rapport au continent africain a engendré une diversité biologique unique au pays. Malgré sa petite étendue, Sao Tomé et Príncipe abrite plusieurs sortes d'écosystèmes et le niveau d'endémisme des espèces est important. (Vide annexes). Les écosystèmes terrestres recouvrent des forêts de brouillards, des forêts "d'ombrage"

(quand le **dossel** de la forêt native est maintenue constant pour couvrir la culture de cacao, principal activité économique et bien d'exportation du pays), la forêt sèche, la savane et les mangroves. Des 895 espèces de plantes supérieures enregistrées au pays, 134 sont endémiques; il faut signaler encore 63 espèces d'oiseaux (25 endémiques), 16 de reptiles (7 endémiques) et 9 d'amphibiens (toutes endémiques).

Les écosystèmes marins et côtiers comprennent des plages, des côtes rocheuses et des récifs coralliens. Cent-cinq espèces de poissons ont été identifiées, et il faut souligner les mollusques, les crustacées, les chéloniens et les cétacés (baleines et dauphins). La Zone Economique Exclusive est d'environ 160.000 km<sup>2</sup>. L'île de Principe est plus riche en espèces demersales (la productivité est estimée à environ 7.000t/an), parce qu'elle possède une plate-forme plus grande que celle de Sao Tomé (dont la productivité est estimée à environ 7.000 t/an). Sao Tomé et Principe s'équivalent en espèces pélagiques (productivité estimée à 1.500 t/an). Le Tableau 1 ci-dessous résume les statistiques générales de Sao Tomé et Principe.

<b>Tableau 1. Sao Tomé et Principe en Nombres</b>	
Superficie	1.001 Km <sup>2</sup>
Population (en 2002)	150.000
Taux de Croissance de Population (en 2002)	1,9% l'an
Densité de Population	155 Habitants/km <sup>2</sup>
Population Rurale (en 2002)	52%
Revenu <i>Per capita</i>	US\$300
PIB (en 2002)	50 millions de dollars américains
Taux de Croissance Economique - PIB (en 2002)	3% à l'an
Climat	Tropical humide avec deux saisons: la saison chaude et pluvieuse qui sévit pendant neuf mois et la "gravana", saison plu sou moins sèche qui perdure pendant les mois de juin en septembre. La pluviosité moyenne annuelle est d'environ 2.000 a 3.000 mm par an, mais elle peut atteindre les 7.000 mm au niveau des forêts de brouillard. La Température moyenne annuelle est de 26°C.
Diversité des Ecosystèmes	Ecosystèmes côtier et marin Ecosystèmes des eaux intérieures Ecosystèmes forestiers Agro-écosystèmes
Richesse des Espèces et Endémisme	895 espèces de plantes supérieures (134 endémiques) 63 espèces d'oiseaux (25 endémiques) 16 espèces de reptiles (7 endémiques) 9 espèces d'amphibiens (toutes endémiques)

Principaux Problèmes Socio-Environnementaux	Diminution des forêts primaires Dégradation des forêts secondaires Erosion des bassins versants Réduction du nombre de poisson, de l'avifaune et des tortues marines Usage inapproprié des pesticides (domestique et agricole) Perte de la productivité agricole Extraction du sable des plages Dégradation de la qualité de l'eau pour la consommation humaine Malaria
---	---

(Sources des Données: ENPAB 2004; World Bank 1993, 2003)

À l'image des autres pays insulaires, Sao Tomé et Príncipe fait face à plusieurs défis dans la recherche de son développement durable: le pays est petit, isolé du monde, les coûts de transport et communication sont très élevés; Par ailleurs, il est vulnérable aux catastrophes naturelles et les moyens et la capacité pour atteindre la durabilité sont limités (GEF 2004). Le pays reconnaît, néanmoins, que l'utilisation et la conservation de sa biodiversité sont étroitement liés au développement.

### *1.1. La Valeur de la Diversité Biologique et des Services Environnementaux*

Dès de début de l'exploitation des îles par les colonisateurs portugais au XVI siècle que l'utilisation des ressources biologiques est étroitement liée à l'histoire de l'occupation de Sao Tomé et Príncipe. L'exploitation durable de la diversité biologique du pays, pour en tirer les bénéfices pour les communautés locales et réduire la pauvreté est directement liée à sa conservation.

La conservation de la couverture forestière joue un rôle important dans le système agraire du pays (régulation du régime des pluies, de l'insolation et de l'évapotranspiration), protection des bassins hydrographiques, protection du sol contre l'érosion, recyclage des nutriments et constitution de la fertilité naturelle du sol. Para ailleurs, à l'image d'autres forêts tropicales du monde, elles peuvent fonctionner comme des **puits** du dioxyde de carbone atmosphérique, contribuant ainsi à la problématique des changements climatiques au niveau mondial.

Les cultures du cacao (principal produit d'exportation du pays) et du café exigent le maintien du dossel forestier pour l'ombrage. Les « forêts d'ombrage », qui se sont installées dans la région basse et plaine et par conséquent mieux adaptée à l'activité agricole à Sao Tomé et Príncipe, il y a plus de deux siècles, jouissent d'une réputation internationale, parce qu'elles s'adaptent bien à la conservation des sols

tropicaux dans des conditions insulaires et pour le maintien de certaines essences forestières. La forêt constitue encore une ressource précieuse renouvelable, à partir de laquelle l'on obtient du bois à des fins énergétiques et des matériaux de construction.

Les forêts ont aussi pour rôle de servir à l'habitat de la faune sylvestre. Plusieurs espèces sauvages sont utilisées pour la chasse de **survie**, tels que les porc sauvages (*Sus sp*), des singes (*Cercopithecus mona*) et des oiseaux indigènes (*Columba malherbii*, *Columba thomensis*, *Treron australis virescens*, *Streptopelia senegalensis*, *Aplopelia larvata simplex ou principalis*). La collecte des plantes médicinales et l'extraction du miel sont des pratiques communes. Il existe plusieurs espèces cultivées d'épicerie de grande valeur commerciale et dans les aires cultivées se trouvent des arbres de fruit, des cultures alimentaires et industrielles.

Il faut souligner encore des ressources végétales sauvages, telles que la banane "prata" (régime de *Musa paradisiaca v. sapientum*), le taro (tubercule de *Xanthosoma sagitifolium*) et le fruit à pain (fruit de *Artocarpus communis*) qui constitue la base alimentaire traditionnelle des saotoméens. À ce groupe il faut encore ajouter "l'izaquente" (fruit de *Treculia africana*), utilisé dans la préparation d'un plat du même nom, très typique des fêtes locales.

Des écosystèmes des eaux intérieures, l'on exploite les crevettes d'eau douce, en particulier l'espèce indigène de Sao Tomé et Príncipe, la crevette blanche (*Macrobrachium zariquetryi*). Il y a des initiatives visant la culture d'espèces de prédateurs d'eau douce pour le combat aux larves des moustiques du genre Anophèles, vecteurs du paludisme, et vivant dans les eaux stagnées, notamment les marais et les étangs, et ce, comme une alternative à l'utilisation des produits chimiques, notamment le DDT.

La valeur décorative des plantes et animaux sauvages de compagnie n'est pas négligeable. Sao Tomé et Príncipe possède l'une des flores d'orchidées les plus riches de l'Afrique à grand potentiel décoratif. Le cocotier (*Cocos nucifera*), le cédrat (*Cedrela odorata*), le "gôgô" (*Carapa procera*) et le mûrier (*Milicia excelsa*) ont une valeur considérable dans l'artisanat local. Les animaux à une valeur décorative sont les perroquets (*Psittacus erithacus*), les perruches (*Agapornis pullarius*) et les primates (*Cercopithecus mona*), qui sont même exportés.

Du point de vue culturel, beaucoup d'espèces végétales sont utilisées pour la fabrication d'instruments de musique et les

écosystèmes forestiers sont utilisés dans les rites religieux et supertigieux.

## ***1.2. Pressions et menaces sur La Diversité Biologique et ses Ressources***

La problématique environnementale à Sao Tomé et Príncipe, n'est pas perçue avec la même gravité que celle vérifiée au niveau de certains pays du Continent africain. Néanmoins, la biodiversité est la question que préoccupe davantage les autorités nationales, dans la mesure où le pays possède encore une réserve importante de forêt primaire et une forêt secondaire de haute qualité. Toutefois, à la suite du processus de développement économique, certaines pratiques associées à des politiques qui ne sont pas bien équilibrées risquent de mettre en cause l'environnement et d'exercer une grande pression sur la biodiversité. Les principaux problèmes socio-économiques sont listés par le Tableau 1 ci-dessus.

## **2. Perspective Historique et l'engagement de Sao Tomé et Príncipe à la Convention sur la Diversité Biologique (CDB)**

La République Démocratique de Sao Tomé et Príncipe a élaboré depuis 1990 un Plan National d'Action Environnementale. D'après un rapport publié par la Banque Mondiale (World Bank 1993), plusieurs initiatives ont été mises en oeuvre par le Gouvernement en vue de conserver les ressources naturelles du pays. Ces initiatives comprennent la mise en place d'une politique environnementale, l'élaboration de la législation environnementale et la constitution de la Commission Nationale de l'Environnement. Ces initiatives concernent l'insertion de la rénovation des politiques sectorielles pertinentes, telles que, dans le domaine de la pêche, la foresterie, l'eau et l'assainissement du milieu parce que nous toujours pense qu'il y aurait éventuellement, aussi bien à court terme qu'à Long terme, les *trade offs* e *feedbacks* entre le développement du pays et la conservation des ressources naturelles. Néanmoins, il n'avait pas à l'époque une stratégie nationale créant des mécanismes de conservation des ressources naturelles. En ce sens, l'élaboration de la Stratégie Nationale et le Plan d'Action de la Biodiversité (SNPAB) vient combler cette lacune no acervo instrumental do pays.

Cette étude a identifié les potentialités et les points faibles pour une conservation appropriée et l'utilisation durable des ressources naturelles. Elle a identifié par exemple, le potentiel de l'éco-tourisme,

qui est encore peu exploité, malgré la beauté naturelle et les niveaux d'endémismes du pays. L'étude a indiqué encore la possibilité de l'augmentation de l'exploitation du bois commercial sur des bases durables, qui aurait besoin d'une stratégie de protection des forêts primaires, du maniement durable des forêts secondaires et de la sélection des espèces pour l'utilisation dans la construction civile, fabrication des meubles et production de l'énergie à travers l'exploitation du bois de chauffage.

L'étude effectuée par la Banque Mondiale a utilisée des exemples de succès d'autres pays insulaires au moment de l'élaboration des recommandations. Au contraire des autres pays insulaires (et autres nations du continent africain), l'environnement de Sao Tomé et Príncipe est encore dans un état plus ou moins vierge, ceci pouvant permettre de constituer une chance pour les investissements environnementaux les plus durables. Néanmoins, malgré des succès eus au cours de la dernière décennie, certaines contraintes sont encore à signaler: politiques, institutions et législation inappropriées; offre limitée de ressources humaines qualifiées; manque d'information; société civile organisée encore (ONGs) insipiente.

## ***2.1. Politiques Publiques et Cadre Légal***

Sur le plan national, la Constitution de la République Démocratique de Sao Tomé et Príncipe prévoit l'existence d'un environnement sain pour tout le monde. Pour la Constitution, toutes les Lois Environnementales contiennent des normes qui prévoient l'accès des populations aux ressources naturelles leur permettant d'utiliser ces ressources pour le développement économique et social durable, contribuant à l'acquisition des moyens financiers orientés vers la lutte contre la pauvreté, la protection de la biodiversité, ainsi que la conservation des ressources naturelles.

La composition du cadre légal comprend des lois, des décrets et autres instruments légaux et juridiques qui réglementent la base de l'environnement, la conservation de la faune, la flore et les aires protégées, le régime de la propriété foncière et l'usage agricole de la terre, la protection, l'exploitation et la gestion des ressources marines de la ZEE, l'utilisation des forêts, l'extraction du sable, du gravier, du calcaire et des récifs coralliens, des décrets de loi ordonnant le registre obligatoire des résidus, le processus de l'évaluation de l'impact environnemental, l'abattage d'arbres, la fixation des limites de sortie des oiseaux du pays, la réglementation de l'usage du feu dans les forêts,

etc. d'autres instruments déjà approuvés, qui ne sont encore en vigueur, sont la loi des pêches et l'environnement aquatique, la loi des forêts, le décret de loi sur la création des Parcs Naturels Ôbôs de Sao Tomé et de Príncipe, la loi sur la conservation des tortues marines et la réglementation de la chasse.

La capacité institutionnelle à surveiller et à contrôler l'exploitation et à garantir la conservation des ressources biologiques est, néanmoins, limitée à cause de l'insuffisance des cadres techniques suffisamment capacités, par l'insuffisance des équipements techniques et par l'inefficacité des instruments juridiques. L'impact des textes législatifs sur la réglementation socio-économique des ressources biologiques est encore très faible, d'une part à cause de la non publication d'un certain nombre de ces textes, et d'autre part, à cause de la non création des organismes d'exécution et des mécanismes de contrôle et de suivi prévus par ces textes. Actuellement, il n'existe pas de mécanismes nationaux d'accès et distribution équitable des bénéfices issus de l'utilisation durable des ressources.

Du point de vue international, les conventions déjà ratifiées sont les suivantes: la Convention sur la Diversité Biologique, la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer, la Convention Cadre sur les Changements Climatiques, la Convention sur le Combat à la Désertification et la Convention de Stockholm sur les Polluants Organiques Persistants.

Les Conventions qui n'ont pas encore été ratifiées sont la Convention pour la Protection de la Couche d'Ozone, le Protocole de Montréal sur les substances qui appauvrissent la Couche d'Ozone, la Convention sur le Commerce International des Espèces de la Faune et la Flore Menacées d'Extinction (CITES), la Convention sur la Conservation des Espèces Migratoires Appartenant à la Faune Sauvage, la Convention Africaine pour la Conservation de la Nature et des Ressources Naturelles.

## ***2.2. La Mise en Oeuvre de la CDB***

Le Gouvernement de Sao Tomé et Príncipe a signé la CBD en Juin de 1992 dans la ville de Rio de Janeiro, Brésil, ratifiée par l'Assemblée Nationale en Mai de 1998.

En réponse aux clauses des Articles 6 et 8 de la Convention sur la Diversité Biologique (CBD), le FEM (Fonds pour l'Environnement Mondial) a appuyé le Gouvernement de Sao Tomé et Principe dans la mise en place d'une stratégie nationale et actions prioritaires pour la conservation et le manieiment de la biodiversité, à travers d'une "enabling activity grant" qui a démarré en 2000 (FEM 2004). L'élaboration de la SNPAB vient remplir plusieurs lacunes identifiées sur la question de la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles et la biodiversité. Le processus de l'élaboration de la SNPAB a suivi une méthodologie participative et interactive et est passé par les étapes suivantes:

<b>Tableau 2. Récapitulatif du Processus de l'Elaboration de la Stratégie Nationale et du Plan d'Action de la Biodiversité (SNPAB)</b>	
Date	Activité Réalisée
Juin 2000	Tenue d'un atelier qui a réuni et sensibilisé les partenaires pour l'élaboration de la SNPAB
Février 2001	Création de la Cellule d'Exécution et de Coordination de la SNPAB. La Cellule d'Exécution est composée par des cadres Techniques des Ministères de l'Environnement et de l'Economie, du Cabinet de l'Environnement (organisme coordinateur du Projet), de la Direction des Forêts (Point Focal de la Biodiversité), du Programme ECOFAC (Conservation et Utilisation Rationnelle des écosystèmes Forestiers de l'Afrique Centrale) et du Point Focal du FEM. L'équipe gestionnaire du Projet a bénéficié encore de la participation des assistants administratifs et financiers du Ministère des Ressources Naturelles et de l'Environnement). Le suivi de l'exécution du Projet a été confié au Comité Directeur National de l'Environnement (CDN). Ce comité à caractère multi-sectoriel est composé par des représentants des différents services de l'Administration Centrale de l'Etat, ainsi que celle des organisations non gouvernementales (ONG).
Août et Septembre 2001	Tenue des séminaires pour la collecte des données et organisation de l'équipe technique pour la réalisation des travaux sur le terrain
Janvier 2002	Elaboration de la structure du SNPAB Définition des thèmes: écosystèmes forestiers, marins et côtiers, eaux intérieures, agro-écosystèmes, sylviculture, élevage et cadre juridique et institutionnel
Juillet - Octobre de 2002	Elaboration des Etudes Thématiques: Agriculture Eaux Intérieures Forêt Juridique Marin et Côtier Elevage Sylviculture
Janvier de 2003	Elaboration de la Première Version de la SNPAB

Septembre de 2003	Version harmonisée de la SNPAB
Mai de 2004	Séminaire de validation par les membres de la Cellule d'Exécution
Mai et Juin de 2004	Révision final de la SNPAB et Préparation du 1 <sup>o</sup> draft du Rapport National pour la CBD. Traduction et multiplication des textes de la SNPAB et du Rapport National. Remise des documents au Gouvernement et au Secrétariat de la CDB.

### 3. Buts et Objectifs de la SNPAB

La SNPAB de Sao Tomé e Principe se structure en trois parties, à savoir: i)

Le Diagnostic de la situation des différents écosystèmes du pays, comprenant les principales espèces qui les intègrent, ainsi que la situation réelle vécue actuellement pour chacun d'entre elles; ii) Description de la Stratégie Nationale, expliquant les Buts qui ont été fixés pour résoudre les problèmes diagnostiqués et iii) Les Annexes, avec des propositions de Programmes et Plans d'Action et listes des espèces composantes de la biodiversité nationale.

En vue d'établir une perspective qui dépasse les horizons du quotidien et fixer ainsi les objectifs à atteindre à l'avenir, la SNPAB a énoncé et explicité une vision globale pour la conservation de la diversité biologique:

*“Sao Tomé et Principe devra renforcer les capacités institutionnelles et promouvoir le développement économique diversifiée, particulièrement les ressources pétrolifères qui devront jouer un rôle positif et indispensable dans la conservation de la biodiversité, contribuant ainsi à la lutte contre la pauvreté”.*

Pour fonder cette vision, la Stratégie présente des actions qui correspondent aux trois objectifs fondamentaux de la Convention sur la Diversité Biologique, autrement dit:

- La conservation de la diversité biologique à tous les niveaux (gènes, espèces et écosystèmes) découlera du renforcement de la conservation in situ et de la conservation ex-situ;
- L'utilisation durable des ressources biologiques devra prendre en compte la valorisation de la biodiversité;

Le partage juste et équitable des bénéfices gérés par l'utilisation des ressources biologiques sera possible grâce au renforcement du cadre

institutionnel et légal et de la création des mécanismes d'accès et de partage des ressources biologiques au niveau national et international.

La mise en oeuvre de la Stratégie nationale aura lieu à travers des actions centrées sur les cinq Axes Stratégiques identifiés, dans le cadre de l'élaboration du Diagnostic de la situation nationale et examinée et **réconfirmée**, de façon participative à l'Atelier national de validation. Les axes stratégiques sont les suivants:

- La conservation de l'écosystème marin et côtier;
- La conservation de l'écosystème des eaux intérieures;
- La conservation de l'écosystème forestier;
- La conservation de l'écosystème agraire;
- Le renforcement du cadre institutionnel et légal, qui jouera le rôle d'élément transversal.

Pour le moment en termes stratégiques, la durée des mesures et les projets potentiels préconisés ne devront pas dépasser les 5 ans, compte tenu des impératifs d'une action pratique convenablement encadrée dans le temps et dépendant des contraintes liées aux disponibilités financières. Les Plans d'Action pour chaque Axe Stratégique (présentés dans les Annexes de la SNPAB) prévoient ainsi des mesures et activités à caractère préliminaire qui devront naturellement avoir une suite par des actions subséquentes.

### ***3.1. Axe Stratégique pour la Conservation de l'Ecosystème Côtier et marin.***

La vulnérabilité et la fragilité des zones côtières exigent le besoin d'une utilisation appropriée de son espace. L'occupation désordonnée des aires côtières et l'utilisation non durable des ressources accélère le processus érosif et la perte de la biodiversité au niveau de ces zones, dont les exemples illustratifs sont la chasse aux tortues marines et leurs œufs, ainsi que la destruction des aires de reproduction provoquée par l'exploitation incontrôlée du sable des plages.

Bien qu'il y ait une loi sur la pêche, le manque de moyens pour faire la surveillance et le suivi des activités de la pêche au niveau de la ZEE saotoméenne permettent la capture de plusieurs espèces de façon incontrôlée, mettant ainsi en cause leur propre existence. Le manque de contrôle sur les unités de pêche, notamment, en ce qui concerne le type d'équipements utilisés, ont comme conséquence la capture de poissons de taille non permis par la loi.

L'exploitation incontrôlée de ces ressources a des incidences d'ordre économique sur les populations, parce qu'elle entraîne la

réduction des revenus d'une part, et l'augmentation des prix d'achat, d'autre part. Il faut donc renforcer aussi bien les moyens réglementaires que les matériels de surveillance, en vue de permettre que les ces ressources soient exploitées de façon durable.

Toutefois, le manque de connaissances sur les caractéristiques des ressources poissonnières nationales, empêche l'adoption d'une politique de gestion durable de ces ressources. La conservation de la biodiversité marine et de ses écosystèmes a besoin d'une connaissance scientifique de ses composantes qui servent de base à la mise en place de tout le processus de planification, d'organisation et de coordination globale des actions à être mise en œuvre, le cas échéant, avec la participation active et responsable de tous les acteurs impliqués.

Objectif fondamental: La conservation de la diversité biologique côtière et marine à travers du renforcement de la conservation "in situ" et "ex situ" et du cadre institutionnel.

Objectifs Spécifiques:

- Aménagement spatial de la Zone Côtière et gestion durable de ses ressources;
- Sensibilisation des populations résidant dans les zones côtières
- Monitorisation des actions de protection et de conservation des aires côtières;
- Création d'un Parc Marin National;
- Etudes des Ressources Halieutiques;
- Gestion Durable de la Zone Economique Exclusive;
- Protection des tortues marines;
- Renforcement des actions intersectorielles des diverses institutions de l'Etat dans le domaine de la conservation et gestion durable de l'écosystème Marin et Côtier.

### ***3.2. Axe Stratégique pour la Conservation de l'Ecosystème des Eaux Intérieures.***

Sao Tomé et Principe dispose d'un réseau hydrographique relativement dense, caractérisé, néanmoins, par l'irrégularité du régime des cours d'eau et des caractéristiques particulières de chacune d'entre elles. C'est autour de ce réseau hydrographique qui prennent naissance les écosystèmes humides, d'où ressort une diversité biologique riche, aussi bien de la faune que de la flore, certaines d'entre elles, endémiques. Jusqu'à présent, le pays ne compte aucune zone humide classée comme aire protégée.

Le manque de connaissances sur les caractéristiques des ressources biologiques des eaux intérieures empêche l'adoption d'une politique de gestion durable de ces ressources.

**Objectif fondamental: La conservation de la diversité biologique de l'Ecosystème des Eaux Intérieures à travers le renforcement de la conservation "in situ" et du cadre institutionnel.**

Objectifs Spécifiques:

- Elaboration des études sur la faune des Eaux Intérieures;
- Elaboration du plan de gestion des Aires Marécageuses;
- Création d'aires dans les Ecosystèmes Humides;
- Renforcement des actions intersectorielles au niveau des différentes institutions de l'Etat dans le domaine de la conservation et gestion durable de l'écosystème des eaux intérieures.

### ***3.3. Axe Stratégique pour la conservation de l'Ecosystème Forestier.***

La politique de privatisation des terres agricoles a permis que d'importantes étendues de terre aient été remises à des petits et moyens agriculteurs. Malgré des avantages sociaux obtenus à la suite de cette action, il y a eu une exploitation incontrôlée des ressources boisées, dans la mesure où les arbres sont coupés dans le but de gérer de la liquidité financière. Ce phénomène, en plus de provoquer la diminution des espèces de bois à haute valeur commerciale, entraîne l'érosion rapide des sols, la destruction des habitats de la faune, la dégradation des bassins hydrographiques et, de façon indirecte, la détérioration de la qualité de vie de la population rurale.

La récupération de la couverture végétale au niveau des aires dégradées a besoin de la mise en oeuvre des actions de reforestation à grande échelle, suivant des programmes qui ne mettent pas en cause les besoins en matière de sécurité alimentaire et le développement d'autres cultures, notamment pour l'exportation. D'autre part, il n'existe pas d'inventaire fiable sur la distribution et l'effectif d'animaux sauvages à Sao Tomé et Principe. Ce handicap limite l'efficacité des efforts de conservation ou de gestion durable de ces ressources.

La population qui habite dans les zones périphériques des aires protégées exerce une pression sur les ressources naturelles disponibles au niveau de ces zones. Outre l'exploitation du bois, il faut signaler aussi la pratique de la chasse et l'agriculture en utilisant des méthodes inappropriées. La gestion des aires protégées et les programmes de repeuplement forestier devra inclure la participation de la population locale, de façon à garantir l'utilisation durable des ressources biologiques disponibles. L'inventaire de la faune sera fait en étroite

collaboration avec les communautés locales, et, en particulier avec les chasseurs, ce qui permettra l'évaluation et la valorisation des produits de la chasse.

La population possède des connaissances importantes sur la pratique de conservation des écosystèmes, de la flore et de la faune, en valorisant, non seulement les aspects économiques, mais aussi les aspects sociaux et culturels des mêmes. Il est important qu'un inventaire des connaissances et techniques traditionnels soit fait, de façon à les associer à des connaissances et techniques modernes susceptibles d'engager les communautés locales dans la défense et gestion durable de leurs ressources.

La création d'un Arboretum et l'expansion de l'actuel Jardin Botanique pourront constituer un pas important dans le domaine de la recherche et de la connaissance scientifique sur les espèces arborées notamment dans les domaines de la systématique, de la biologie des populations et de la biotechnologie.

**Objectif fondamental: La Conservation de la diversité biologique de l'Ecosystème Forestier à travers du renforcement de la conservation "in situ" et "ex situ" et de la création des mécanismes de valorisation.**

Objectifs Spécifiques:

- Sensibilisation des populations résidant aux alentours des aires protégées;
- Monitorisation des actions de protection et de conservation des aires protégées;
- Pérennisation des politiques cohérentes et de financements pour les aires protégées;
- Création d'un Arboretum;
- Elargissement et enrichissement de l'actuel Jardin Botanique et de l'Arboretum;
- Création d'une banque de semences des espèces endémiques;
- Repeuplement forestier des aires protégées;
- Etudes scientifiques sur la taxonomie et l'écologie des espèces exploitées;
- Vulgarisation des techniques appropriées pour l'utilisation des plantes à des fins médicinales;
- Culture et utilisation durable des plantes médicinales;
- Monitorisation des activités relatives à la chasse des espèces endémiques;
- Protection des aires de reproduction et de nidification des espèces endémiques;
- Gestion appropriée des espèces arborées de valeur commerciale;
- Structuration et opérationnalisation de l'éco-tourisme;
- Etude des espèces décoratives et leur valorisation;
- Etude des espèces utilisées dans la confection de l'artisanat et leur multiplication.

### **3.4. Axe Stratégique pour la Conservation de l'Ecosystème Agraire.**

L'agriculture saotoméenne est basée sur un univers riche en variétés végétales et animales. Toutefois, l'introduction pas très judicieuse des variétés améliorées tend à reléguer au second plan, la recherche dans le domaine des variétés locales, normalement celles les plus résistantes à des pestes, mais qui sont aujourd'hui menacées.

Les espèces fruitières spontanées sont une source importante d'alimentation pour toute la population, notamment pour la population résidant en milieu rural. Néanmoins, leur utilisation n'est pas **ce qu'il fallait**, et ce, à cause de manque de connaissances sur leur valeur et leurs caractéristiques biologiques. Dans certains cas, il existe le risque de disparition des variétés, à cause de niveau de vulnérabilité des aires dans lesquelles elles se développent très élevé.

Pour l'exploitation durable du patrimoine végétal local, il faut constituer des collections de référence des différentes espaces exploitées dans l'agriculture et identifier ainsi les espèces qui sont en danger et prendre des mesures qu'il faut pour leur conservation et utilisation durable.

Compte tenu du développement rapide de la science et de la technologie, vérifiés en matière de production agro-élevage au niveau mondial, il faut que le pays investisse davantage dans le domaine de la recherche agricole, surtout dans le volet animal. Un tel besoin est encore plus pertinent quand la limitation de l'espace territorial national et l'exiguïté des aires aptes à la production agro-élevage difficulté de plus en plus la satisfaction des besoins de base d'une population qui augmente à un rythme encore très significatif.

La création du centre de Recherche et de développement de l'Élevage, pourrait constituer ainsi un pas important dans le domaine de la recherche et de la connaissance sur leurs espèces d'élevage existantes u pays.

La recherche porterait alors sur la biologie des groupes taxonomiques, la biotechnologie, la valeur socio-économique des espèces et les activités génératrices de revenus pour la population. La protection et la valorisation des espèces rustiques seront de capitale importance, dans le cadre du patrimoine animal du pays.

<b>Objectif fondamental: La conservation de la diversité biologique de l'Ecosystème Agraire à travers du renforcement de la conservation "in situ" et "ex situ" et</b>
--

### **valorisation de la diversité végétale et animale.**

#### Objectifs Spécifiques:

- Constitution d'une collection nationale d'espèces fructifères spontanées en vue de leur conservation et utilisation durable;
- Préservation des espèces dans leur habitat naturel de façon contrôlée et informatisation des données;
- Inventaire des variétés en voie d'extinction;
- Information, Education et Communication (IEC) adressée aux cadres techniques et agriculteurs, dans le domaine de la conservation de la biodiversité et de la gestion durable des ressources biologiques;
- Enrichissement des champs de germoplasme végétal pour leur contribution en gènes en provenance de l'étranger et d'autres variétés locales;
- Adoption d'un programme contre l'érosion génétique et implantation des cultures alimentaires dans les zones appropriées;
- Encouragement de la production biologique du cacao et d'autres produits agricoles d'exportation;
- Promotion des cultures alimentaires et fruitières pour garantir la sécurité alimentaire;
- Développement des potentialités existantes des plantes décoratives, y compris l'étude du marché;
- Promotion d'un centre de recherche, destiné à approfondir les recherches sur les méthodes de lutte biologique contre les pestes et les maladies;
- Création d'un centre de recherche et développement de l'élevage;
- Développement de l'élevage d'espèces animales les plus communes (porcin, bovins, caprins, oiseaux et lapins);
- Augmentation des effectifs des ovins;
- Une plus grande et meilleur contrôle des animaux pour l'abattage;
- Création d'unités de transformation.

### ***3.5. Axe Stratégique pour le Renforcement du Cadre Institutionnel et Légal.***

Sao Tomé et Príncipe a besoin d'un cadre juridique lui permettant de régler l'utilisation correcte des ressources biologiques présentes dans chacun des écosystèmes, de façon à permettre leur gestion durable. La constitution d'un tel cadre devra se baser dans une étroite collaboration avec les communautés locales et, tout particulièrement, avec les promoteurs et les opérateurs des activités économiques utilisant la biodiversité.

La faible capacité institutionnelle des secteurs chargés de la conservation (*in-situ* e *ex-situ*), les risques découlant de la manipulation d'organismes vivants, outre le manque de motivation et la faible capacité des ressources humaines, limitent l'effectivité des actions déjà démarrées et proposées. Il s'avère donc urgent de renforcer la capacité humaine et institutionnelle des secteurs responsables.

Il ne sera pas possible de stopper la dégradation de la diversité biologique sans introduire des changements au comportement des communautés locales. Ces changements ne seront possibles qu'à travers

l'institutionnalisation d'un vaste programme permanent d'information, éducation et communication auprès de la population en général et des décideurs politiques, administratifs et économiques, notamment. L'information et la sensibilisation de la population sont des instruments nécessaires permettant la participation de la population à la protection et la conservation de la diversité biologique, en leur propre bénéfice et en celui des générations futures.

Objectif fondamental: la conservation de la Biodiversité et l'utilisation de ses ressources à travers du renforcement du Cadre Institutionnel et Légal et de la création des mécanismes d'accès et partage juste et équitable des ressources biologiques.

Objectifs Spécifiques:

- Renforcement des actions intersectorielles des diverses institutions de l'Etat dans le domaine de la conservation et de la gestion durable de la Biodiversité;
- Formation des ressources humaines additionnelles qualifiées dans le domaine de la conservation et de la gestion durable de la Biodiversité, y compris les gardes forestiers, les eco-gardes, les botanistes, les zoologues, les écologistes et autres;
- Elaboration et approbation du Plan de gestion du Parc Naturel;
- Elaboration d'un programme de perfectionnement technique en Agroforestier, en Ethnobotanique et en Pharmacopée;
- Création d'une structure publique, pour la promotion et suivi de l'utilisation de façon appropriée des plantes médicinales;
- Création d'un système national de collecte et de traitement d'information technologique sur le fonctionnement des Jardins Botaniques et Herbiers au niveau international;
- Approbation et mise en oeuvre du Plan National de Développement Forestier;
- Création d'un Fonds Fiduciaire;
- Promotion des partenariats entre le secteur privé, les ONG et les populations locales, dans le domaine de la biodiversité;
- Un plus grand engagement de l'Etat sur les processus et actions visant à améliorer le fonctionnement et l'efficacité des structures de soutien existantes (associations des petits agriculteurs, coopératives des moyennes entreprises agricoles, programme de vulgarisation agricole, et autres);
- Création des mécanismes conduisant à la mise en oeuvre et à l'observation effective de la législation déjà approuvée et publiée, en matière de conservation et gestion durable de la Biodiversité;
- Approbation, publication et mise en vigueur de la Loi sur le Parc Naturel;
- Approbation, publication et mise en vigueur du règlement sur la chasse;
- Approbation, publication et mise en vigueur du règlement sur la capture et commercialisation de la tortue marine et ses produits;
- Elaboration, de législation relative à la sauvegarde des ressources phylogénétiques;
- Elaboration du cadre légal correspondant en vue d'un meilleur fonctionnement et utilisation du potentiel du Jardin Botanique et l'Arboretum existants;
- Elaboration, approbation et application de la législation sur l'exportation des espèces de conformité avec la CITES;

- Elaboration, approbation et mise en oeuvre du Code de l'Élevage;
- Elaboration des lois qui intègrent la notion d'accessibilité et de partage juste et équitable;
- Promotion du soutien aux structures de protection et de gestion communautaire des ressources biologiques;
- Renforcement des mécanismes de coopération internationale, en vue de l'acquisition des gènes à l'étranger, en fonction des besoins et des programmes de développement national;
- Institutionnalisation du processus de l'éco-certification des produits agroforestiers;
- Optimisation du programme STABEX, en vue de l'augmentation de la production du cacao;
- Garantie de l'accès régulier aux informations zoo-sanitaires et des innovations scientifique-techniques au niveau mondial.

## 4. Stratégies

### 4.1. Mise en oeuvre, Suivi et Evaluation

La mise en oeuvre de la Stratégie Nationale et du Plan d'Action de la Diversité Biologique aura lieu à travers la création d'une structure de coordination (Cabinet National de Coordination), insérée dans le Cabinet de l'Environnement du Ministère des Ressources Naturelles et de l'Environnement. Pour que cette structure puisse mener à bien sa mission, elle aura besoin d'un appui technique, matériel, scientifique et juridique. La structure devra élaborer un plan d'affaires lui permettant de cheminer progressivement vers une semi-autonomie financière à long terme.

Le Cabinet National de Coordination sera responsable de la coordination des initiatives et des projets et de la création et gestion d'un mécanisme durable de financement des activités de conservation de la diversité biologique et de l'utilisation durable des ressources biologiques (vide item 4.2 ci-dessous).

Dans le cadre de cette coordination, le Cabinet National aura à accomplir les étapes suivantes:

1. Fonctionner en tant que point focal du réseau formé par toutes les agences nationales publiques et privées impliquées dans la conservation ou valorisation de la diversité biologique;
2. Appuyer les initiatives privées pour la restauration des écosystèmes dégradés et la protection de la diversité biologique;
3. Promouvoir la collaboration avec les organismes et institutions ou intervenants dans le domaine de la biodiversité;

4. Sensibiliser le grand public à travers des publications et des expositions des collections, spécimens, films et documentaires et autres moyens disponibles au niveau des partenaires;
5. Collectionner et gérer l'information sur la diversité biologique, dans le but de faire la promotion de l'utilisation durable des ressources naturelles;
6. Fonctionner comme structure ressource dans l'identification des institutions de formation, bourses d'étude et de perfectionnement et orienter ainsi, les intervenants ou autres individus intéressés;
7. Créer et gérer un mécanisme national de coordination et d'échange d'informations d'ordre scientifique, technique, socio-économique et culturel en matière de diversité biologique;
8. Promouvoir la croissance des investissements pour la conservation de la diversité biologique et l'utilisation durable de ses ressources;
9. Créer et maintenir une base de données pour la conservation et gestion des ressources naturelles et de la biotechnologie.

Dans le cadre de la création et de la gestion d'un mécanisme de financement, le Cabinet national, aura pour but de:

1. Encourager le secteur privé à adopter une stratégie d'utilisation des symboles de la conservation pour faire la promotion des divers produits et services. Un certain pourcentage des recettes pourra être utilisé comme taux d'utilisation pour les activités de conservation;
2. Fonctionner en tant que structure-ressource pour l'identification et l'assistance à la mobilisation du partenariat en environnement, aussi bien au niveau national qu'au niveau international;
3. Fonctionner en tant que prestataire de services de promotion (marketing) pour la valorisation durable de la diversité biologique, aussi bien au niveau national qu'au niveau international;
4. Fonctionner en tant que structure-ressource de financement des activités de conservation de la diversité biologique et assistance à la mobilisation des financements;
5. Fonctionner en tant que structure-ressource pour la prestation des services de montage des dossiers relatifs au financement des activités de valorisation durable des ressources biologiques;
6. Fonctionner en tant que structure-ressource pour assister les agences nationales publiques et privées dans l'organisation des séminaires et ateliers relatifs aux questions liées à la diversité biologique;
7. Promouvoir la création d'un fonds spécial (*trust fund*) pour le renforcement de la conservation de la diversité biologique et l'utilisation durables des ressources et gérer ce fonds.

## ***4.2. Détails de la Stratégie de Financement du Cabinet National de Coordination Inséré à l'intérieur du Cabinet de l'Environnement (CNC - CE)***

Le fonctionnement du CNC-CE devra se baser sur un modèle de gestion lui permettant de se cheminer progressivement, à moyen terme, vers une semi-autonomie financière, à être consolidée à long terme. En plus du recours aux financements en provenance des sources traditionnelles (agences d'aide, coopérations bi et multilatérales, des donations et legs, etc.) pour ses fonds de financement, le CNC-CA devra s'appuyer sur la stratégie de financement à base des royalties. Par exemple, les projets, structures ou initiatives bénéficiant des services du CNC-CA devront payer des impôts d'utilisation proportionnels aux fonds que les prestations fournies par le Cabinet auront contribué à mobiliser.

Afin d'optimiser l'obtention de ces impôts d'utilisation, le CNC-CA fera appel à des mécanismes innovateurs tels que:

1. Promotion de l'utilisation des logos relatifs à des espèces animales ou végétales de Sao Tomé et Príncipe par les secteurs public national et international (timbres de la poste, brasseries, compagnies d'aériennes, agences voyage, transport, transport maritime, loterie nationale, revues spécialisées internationales, compagnies pharmaceutiques, etc.) pour le marketing de ses produits;
2. Promotion des parrainages et géminations de projets ou autres initiatives avec les villes et centres de recherche, jardins zoologiques et botaniques, etc..
3. La création d'un site web, aussi bien pour la production des dépliants publicitaires pour le compte du CNC-CA seront des moyens efficaces pour atteindre une plus grande audience au niveau national et international.

## ***4.3. Détails de la Stratégie de Financement des Projets***

La plupart des bailleurs de fonds traditionnels émet de plus en plus des réserves sur leurs capacités à supporter individuellement le poids de financement des projets dans les pays en développement. Plusieurs raisons sont à l'origine de cette attitude, dont il faut souligner la pression des contribuables du Nord à qui leurs gouvernements

imposent une certaine rationalisation interne des dépenses à cause de la lutte contre le déficit, l'effectivité des actions et la durabilité des projets.

A l'ère de la globalisation et de l'émergence d'une nouvelle économie, avec tout ce qu'elle entraîne comme nouveaux instruments et nouvelles façons de faire, il faut qu'un nouvel abordage du financement de la mise en oeuvre d'une stratégie nationale et d'un plan d'action de diversité biologique puisse produire une certaine adaptation, et ce, par l'optimisation de l'arsenal des conjonctures, d'instruments et même de prédisposition actuelle de certains acteurs-clés, aussi bien au niveau national qu'au niveau international.

L'élaboration d'une stratégie de financement se justifie par le besoin de plus en plus croissant de l'intégration des mécanismes de financement. Cette stratégie est la seule à garantir la rentabilité des financements. Par ailleurs, une stratégie claire et cohérente de financement, est un instrument fort pour la mobilisation des fonds en provenance des diverses sources qui garantissent le supplément. La stratégie de financement a comme toile de fond, le contexte local, national et international actuel et permettra aussi la recherche des acteurs importants que jusqu'à il y a pas très longtemps étaient ignorés, principalement en ce qui concerne les projets de l'environnement.

Dans ce contexte le secteur privé devient un acteur fondamental. On propose par la suite un abordage par lequel Sao Tomé et Príncipe entend mobiliser l'ensemble des acteurs souscripteurs en vue d'établir un mécanisme de financement durable des activités proposées au niveau de l'action nationale de la diversité biologique. Il faut entendre par souscription toute forme de contribution, en matériel ou en argent. Font partie de ces contributions, les paiements aux employés salariés des projets.

**Au niveau national, les souscripteurs cibles identifiés sont les suivants:**

1. L'Etat saotoméen;
2. La Coopération bi et multilatérale;
3. Le Secteur privé national (secteur agricole, agroalimentaire, forêt, pêche, génie civil, secteur pétrolier, la brasserie, les banques, les compagnies d'assurance, le secteur hôtelier, les compagnies aériennes, etc.) dont les corporations et les entrepreneurs;
4. Les Sociétés para-étatiques et la loterie nationale;
5. Les Mécénats nationaux (commerçants ou professions libérales);
6. Les Associations de charité nationales.

### **Au niveau international:**

1. Les Agences d'aide traditionnelles;
2. Les Parcs zoologiques et botaniques;
3. Les centres de recherche étrangers qui utilisent comme thèmes de recherche, certaines espèces de la diversité biologique de Sao Tomé et Príncipe;
4. Les compagnies aériennes qui opèrent à Sao Tomé et Príncipe (TAP, Air Gabon, etc.);
5. Les grands magazines qui traitent des questions environnementales (*National Geographic*, *Revue GEO*, etc.);
6. Les ONG internationales.

L'élaboration de la stratégie de financement sera un processus qui comptera, tout d'abord, avec la préparation d'un document succinct de présentation de la stratégie et du plan d'action de la diversité biologique de Sao Tomé et Príncipe. Ce document sera présenté sous forme d'un dépliant en couleurs, destiné aux potentiels souscripteurs et, si possible, un site web avec plus de détails. Les deux formats comporteront la stratégie et le plan d'action, et devront démontrer comment les potentiels souscripteurs pourront s'engager dans ce partenariat.

Pour la mise en place effective de ce processus, il faudra procéder à l'identification des souscripteurs potentiels au niveau de chaque catégorie mentionnée ci-dessus. Ensuite, il faudra effectuer un sondage-promotion auprès des souscripteurs potentiels sélectionnés. Ce premier sondage devra permettre à l'entité coordinatrice du projet responsable de la stratégie de connaître le profil, les intérêts et le niveau d'engagement social, réel ou potentiel, de chacun des souscripteurs. Le sondage permettra aussi d'apprécier jusqu'à quel point les souscripteurs potentiels sont prêts à aller en avant avec le financement ou au soutien matériel aux activités proposées. Enfin, il permettra aux souscripteurs potentiels de préciser comment leur contribution financière ou en matériel pourra être rentabilisée du point de vue promotionnel.

Le sondage devra aussi permettre d'identifier conjointement (projet et souscripteurs) les mécanismes par lesquels les souscripteurs pourront optimiser les services d'une éventuelle structure de surveillance du processus de mise en oeuvre du plan d'action de la diversité biologique. Cela veut dire que le mandat, le statut, le mode de fonctionnement y compris les types de financement d'activités de la nouvelle structure doivent être l'objet des discussions préalables avec les souscripteurs potentiels des projets identifiés. Le Ministère de la

Coopération sera directement associé à tout le processus de mobilisation des bailleurs de fonds.

À la suite des intérêts exprimés par les souscripteurs potentiels, le choix des structures ou des individus qui seront invités à participer à une Table Ronde aura lieu. Il est important de préciser qu'il existe dans certains endroits, dans certains pays du nord, notamment au Canada, des mécanismes permettant aux usines de génie ou autres, d'accéder rapidement aux financements de la coopération bilatérale qui peuvent être utilisés dans des cas pareils. Il est donc vivement recommandé d'identifier et d'inviter certaines de ces usines à opérer ou à avoir des intérêts à Sao Tomé et Príncipe, même si elles ne sont pas classées comme souscripteurs directs.

Ayant la vision globale de la stratégie de conservation de la diversité biologique de Sao Tomé et Príncipe, identifié les ressources pétrolières comme instrument fondamental qui doit jouer un rôle positif et indispensable dans la conservation de la biodiversité, il sera urgent de mobiliser la contribution financière de ce secteur.

La préparation de la Table Ronde devra compter avec le soutien d'une consultation internationale.

## Références

- ENPAB-Agricultura 2002. Monografia sobre os Ecossistemas Agrícolas, produzida por Álvaro Vila Nova, no quadro do Projecto de Elaboração da Estratégia Nacional e Plano de Acção da Biodiversidade em S. Tomé e Príncipe.
- ENPAB- Águas Interiores 2002. Monografia sobre a os Ecossistemas das Águas Interiores, produzida por Víctor Manuel do Sacramento Bonfim, no quadro do Projecto de Elaboração da Estratégia Nacional e Plano de Acção da Biodiversidade em S. Tomé e Príncipe.
- ENPAB-Florestas 2002. Monografia sobre os Ecossistemas Florestais produzida por Faustino da Conceição Neto de Oliveira, no quadro do Projecto de Elaboração da Estratégia Nacional e Plano de Acção da Biodiversidade Relatório em São Tomé e Príncipe.
- ENPAB-Jurídico Institucional 2002. Monografia sobre a Legislação e Instituições, produzida por José António da Vera Cruz Bandeira, no quadro do Projecto de Elaboração da Estratégia Nacional e Plano de Acção da Biodiversidade em S. Tomé e Príncipe
- ENPAB- Marinho e Costeiro 2002. Monografia sobre a os Ecossistemas Marinhos e Costeiros, produzida por Manuel da Conceição Neto d'Alva Teixeira, no quadro do Projecto de Elaboração da Estratégia Nacional e Plano de Acção da Biodiversidade em S. Tomé e Príncipe.
- ENPAB-Pecuária 2002. Monografia sobre a Pecuária, produzida por Filipe Luís Bandeira Bonfim, no quadro do Projecto de Elaboração da Estratégia Nacional e Plano de Acção da Biodiversidade em S. Tomé e Príncipe.
- ENPAB-Silvicultura 2002. Monografia sobre a Silvicultura, produzida por Sabino Pires Carvalho, no quadro do quadro do Projecto de Elaboração da Estratégia Nacional e Plano de Acção da Biodiversidade em S. Tomé e Príncipe.
- GEF (Global Environmental Facility) 2004. GEF and Small Island Developing States. How the Global Environmental Facility is Working with SIDS for a Sustainable Future. Washington, DC. (available at [http://www.gefweb.org/Outreach/outreach-Publications/GEF\\_SIDS\\_April\\_2004.pdf](http://www.gefweb.org/Outreach/outreach-Publications/GEF_SIDS_April_2004.pdf))
- Ogonovszky, M. 2003. Endémisme et phytogéographie des plantes de São Tomé et Príncipe. Travail de fin d'études présenté en vue de l'obtention du grade de Bioingénieur en Agronomie Tropicale, Ecole Interfacultaire de Bioingénieurs, Université Libre de Bruxelles
- World Bank 1993. Democratic Republic of São Tomé and Príncipe. Country Economic Memorandum and Key Elements of an Environmental Strategy. Volume II. Report No. 10383-STP. Western Africa Department. The World Bank, Washington, DC.
- World Bank 2003. African Development Indicators. The World Bank, Washington, DC.

# ANNEXES

## Annexe I: Isoètes de l'île de Sao Tomé



## Annexe II: Isoètes de l'île de Principe

